



BULLETIN MUNICIPAL

LANGON-SUR-CHER



#10

HIVER 2025

www.langonsurcher.com

Sommaire

VIE COMMUNALE	p 03	LA VIE SCOLAIRE	p 09
RECENSEMENT	p 04	MANIFESTATIONS / ASSOCIATIONS	p 10
ELECTIONS 2026	p 05	ADRESSES UTILES	p 13
TRAVAUX 2025	p 06	LE PAYS DE LA VALLÉE DU CHER	p 14
D'HIER À AUJOURD'HUI	p 08	INFOS DIVERSES	p 15

Votre mairie vous accueille :

1 Place de la Mairie 41320 LANGON-SUR-CHER - 02 54 96 41 05

langonmairie@orange.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Le lundi et vendredi de 13h30 à 17h30

Et sur rendez-vous

RESTEZ INFORMÉS !

www.langonsurcher.com



L'Édito,

Langonnaises, Langonnais,

L'année 2025 se termine dans une confusion politique importante. Le vote du budget national est en cours de finalisation mais des coupes budgétaires semblent inéluctables. Malheureusement, nous ne connaissons pas encore les domaines concernés et cela influera automatiquement sur les votes des budgets 2026 que ce soit pour les communautés de communes ou pour les communes elles-mêmes.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUIH) est toujours en cours d'élaboration au sein de la CCRM et devrait voir le jour au plus tard début 2027.

Le Massif Sologne est en risque incendie et nous sommes soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Une réunion publique organisée par la CCRM a eu lieu le 30 octobre 2025 afin d'en expliquer les répercussions pour tous les propriétaires. Seule une quarantaine de personnes était présente.

Concernant le déploiement de la fibre sur notre territoire, le bilan fin octobre est de 97.4% de foyers éligibles mais seuls 58.4% sont raccordés. Je rappelle qu'au plus tard en 2030 le réseau cuivre sera supprimé.

Concernant les travaux prévus en 2025, la sécurisation du mur de la mairie, suite à des chutes de certains éléments, a été effectuée au mois d'août. Le renforcement de la voirie dans la côte des Tréchis a été fait. La toiture de la bibliothèque n'a pu être réhabilitée comme espéré car, suite aux contrôles faits par Sologne Nature Environnement (SNE) des espèces protégées de chauve-souris et d'oiseaux ont été découvertes nous obligeant à repousser les travaux.

Le Conseil Municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le

Vendredi 30 janvier 2026 à 18h30
Salle Polyvalente

pour la traditionnelle cérémonie des vœux et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



Votre Maire,
Dominique RÉTIF



23 JUILLET 2025

- Approbation rapports AEP-SPANC-ASSAINISSEMENT
- Terrain de M. Baron
- Tarifs salle polyvalente
- Signature acte – désignation d'un adjoint
- Recomposition de l'organe délibérante des EPCI à fiscalité propre
- Rapport CLECT
- Fresque cimetière

18 NOVEMBRE 2025

- Passage du Tour de Loir-et-Cher
- ENEDIS – enfouissement des lignes
- PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- Travaux 2026 -Demandes de Subventions (DETR, DSR, Fonds de Concours)
- Recensement – Rémunération agents recenseurs

29 SEPTEMBRE 2025

- Personnel communal
- Outillage : achat souffleur

20 OCTOBRE 2025

- Extension MBDA – Avis
- Alarmes école
- CCRM – Pacte de transfert eau et assainissement
- Rapport CCRM



Les comptes-rendus des
Conseils Municipaux
sont consultables en
mairie

3 9 19

3919

ARRÊTONS

LES VIOLENCES

VIOLENCES

CONJUGALES

VIOL HARCELEMENT

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

DES PROFESSIONNEL·LE·S VOUS ÉCOUTENT

ET VOUS ACCOMPAGNENT.

stop-violences-femmes.gouv.fr

Numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage

L'EHPAD Georges DAUDU de Châtres sur Cher vous propose un Service de Portage de Repas à Domicile.

Pour tous renseignements 02.54.98.16.18

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Victime ou témoin de harcèlement ?

Pour trouver une solution, parlez-en à une personne de confiance ou appelez le 3018.

Plateforme nationale pour les victimes de harcèlement :

Service de conseil gratuit - Numéro d'appel gratuit

3018

NON AU HARCELEMENT

www.nonauharcèlement.com

▶ Vous avez besoin d'aide ou d'informations sur le maintien à domicile, **CONTACTEZ VIVRE AUTONOME 41**

02 54 58 43 79

www.vivreautonome41.fr

vivre.autonome41@departement41.fr

▶ **Vivre autonome 41** est la porte d'entrée pour les personnes âgées ou en situation de handicap et pour leur entourage.

En partenariat avec

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur departement41



Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune (population municipale et population totale). Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... L'agent recenseur est chargé de **collecter des données auprès d'une population dans le cadre d'une enquête ou d'un recensement**.

Du 15 JANVIER AU 14 FEVRIER 2026



Les agents recenseurs ci-dessous se présenteront à votre domicile.

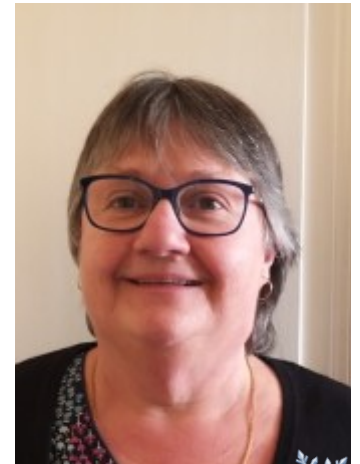
Merci de leur fournir le meilleur accueil possible.

Comment répondre au recensement ?

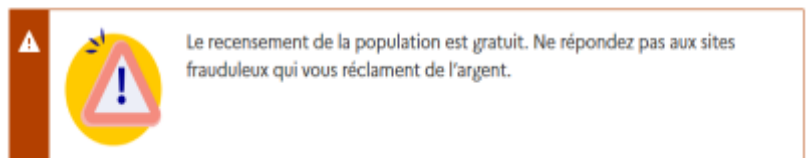
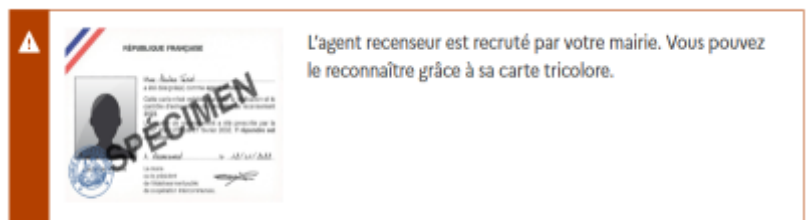
Vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par un courrier dans vos boîtes aux lettres (modèle ci-dessous)

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet qui vous sera remise, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie.



*Hugues Chantereau et Sylvie André
vos agents recenseurs*



Pour plus de renseignements sur le recensement rendez-vous sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr





En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux (l'élection du maire est effectuée par le conseil municipal).

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.



Harmoniser le mode de scrutin

La [loi du 21 mai 2025](#) étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.



Municipales 2026 :

Date limite d'inscription sur les listes électorales le 6 février 2026 en mairie et le 4 février 2026 par internet*

**Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.*



TRAVAUX 2025



Dans les grandes lignes

- ▶ Panneaux de signalisation
- ▶ Travaux de voirie rue du Maréchal Ferrant (côte des Tréchis)
- ▶ Achats de guirlandes et illuminations
- ▶ Pata (comblement des fissures sur la voirie)
- ▶ Busage Bois aux frères
- ▶ Acquisition du terrain de l'ancien HLM



Mais aussi :



FRESQUE DU JARDIN DU SOUVENIR

Rénovation de la fresque du jardin du souvenir de notre cimetière par la peintre Julie Meriel.

Merci à elle pour sa réactivité et son talent.



BUSAGE AU STADE :

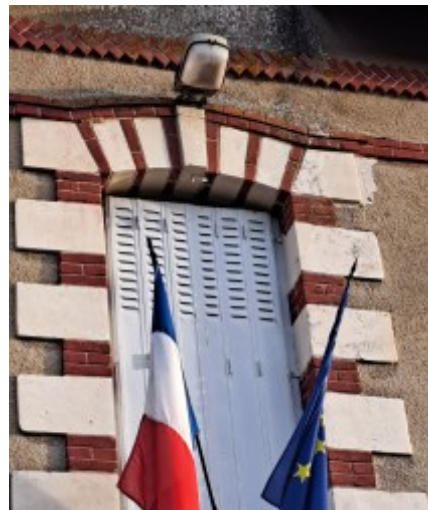
Busage et aménagement d'un parking au stade de foot.





REFECTION DU MUR DE LA MAIRIE

Rénovation de la façade du mur de la Mairie réalisée par l'entreprise Philippe Charfoulault



CLAUSTRAS PARKING

Mise en place de claustras autour des containers sur la parking du Canal





Les carrières de kaolin de Langon-sur-Cher

Le 8 juillet 1900, les registres municipaux font état de l'ouverture d'une mine de KOALIN. Elle durera 18 années. Les carrières étaient situées sur le coteau entre le Bourg et les Tréchis, au lieudit LES TERRES BLANCHES.



C'est à l'aide de pelles et de pioches que les ouvriers extrayaient la terre blanche dite Kaolin. C'est une argile spéciale composée principalement de Koaline et de silicates. Un minéral d'aluminium qui était ensuite tamisé. Elle était ensuite chargée sur un wagonnet tiré par un cheval. Puis redéposée sur une surface plane à l'entrée des carrières.

La propriété physique et chimique est parfaitement adaptée à de nombreuses utilisations industrielles et artisanales.

On utilise donc cette matière en cosmétique, en milieu médical et surtout en poteries de tout genre : assiettes, vases, poteries etc.

Cette carrière alimenta aussi les fabriques du Cher pour la faïencerie.

Elle fût aussi utilisée pour façonner des briques pour la construction du métro de Paris.

Ce kaolin était ensuite expédié aux faïenceries de Choisy-le-Roi. La première année par péniches puis par chemin de fer.

La marchandise était alors conduite en gare de Mennetou-sur-Cher à l'aide de tombereaux.

A partir de 1920 une exploitation plus importante eut lieu sur un autre site.

Maintenant l'ancienne carrière de Langon-sur-Cher est utilisée comme entreposage de différents matériaux de remblais pour la commune (Les terres Blanches).



Thierry GOUDINOUX



Un tombereau



L' Ecole des 4 Villages

Située sur trois sites, l'école aborde une nouvelle année scolaire avec une reconduction de son projet d'école s'articulant autour de trois axes principaux : (rappel)

A1 - Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves.

A2 - Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves.

A3 - Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite.



Nous poursuivons notre projet d'éducation à l'environnement avec l'association Sologne Nature Environnement, c'est notre troisième et dernière année. 30 interventions seront réalisées pour les 9 classes avec des thèmes autour du réchauffement climatique et les conséquences de ce dernier sur la biodiversité. Nous allons réaliser des actions concrètes pour adapter notre environnement proche : végétalisation des cours d'écoles, aménagement d'habitats pour la faune...

L'aménagement des classes et des cours de récréation se poursuit sur les trois sites : coins jardin, jeux, fresques...

Cette année, l'équipe enseignante s'engage dans un projet arts du cirque en mars avec le cirque Paradiso de Genouilly : toutes les classes participeront pendant une semaine aux différents ateliers proposés par les artistes et présenteront un spectacle sous chapiteau.

Nous reconduisons également :

- **Marche de solidarité** au bénéfice, cette année, des Restos du coeur : mardi 2 décembre 2025 pour toutes nos classes, une randonnée par site.
- **Classe de neige** pour les CM1 et CM2 à Combloux (Haute-Savoie) du 4 au 14 janvier 2026, séjour de 11 jours financé à 60 % par le SIVOS d'où une participation des familles à hauteur de 360 €. Merci au SIVOS pour nos élèves.
- **Projet « Tri Tout »** : interventions de la CCRM pour toutes les classes sur la gestion et la revalorisation des déchets.
- **Projet intergénérationnel** à Langon/Cher avec l'association « Ensemble et Solidaire » : fleurissement du village et de l'école, jardinage et, l'après-midi, jeux de société pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Ce projet se pérennise pour la plus grande joie des élèves et de nos aînés
- **Projet arts plastiques** à Langon/Cher : création de fresques sur panneaux avec les interventions de Valérie Lugon, plasticienne, pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Poursuite du projet 2024/2025 en juin 2026

En parallèle de ces divers projets, nous mettons de nouveau en œuvre :

- **Deux cycles piscine** : CE1-CE2 à Romorantin de février à mars et CM1-CM2 en juin.

- Le **Savoir Rouler A Vélo (SRAV)** du CP au CM2 ainsi que les **Activités Physiques Quotidiennes (APQ)**.

Enfin une **sortie cinéma offerte** à toutes les classes par le SIVOS le 12 décembre à Romorantin.

Nos effectifs



Mennetou/Cher			Châtres/Cher			Langon/Cher		
Mme GIRARD	Mme FERRAND	Mme LIEBOT	Mme BOISSON	Mme CHÉREL	M POTIE	Mme DOUCET	Mme DUVEAU	Mme MONAUX M. VERNEUIL
PS	MS	GS	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
25	22	21	16	13	23	18	23	19
						TOTAL NOV 2025	180	

Chaque classe maternelle est accompagnée par une ATSEM, une AESH prend en charge 3 élèves bénéficiant d'une mesure MDPH

Mise à disposition de M Padeloup Donovan (Educatrice sportive) par le SIVOS pour des interventions sur le temps scolaire et hors temps scolaire

Pour l'équipe enseignante, P Verneuil

Réhabilitation de l'ancien logement de fonction de Mennetou/Cher en salle de classe, dortoir et bureau



AMICALE DES 4 COMMUNES

AG du 7 octobre 2025

Participants

Tony BROCHET, Président, Yoann TOUSSAINT, Trésorier Marion ANGARD, Secrétaire Lucien ROBERT, Membre de l'Amicale Enseignant(e)s, Parents et Elu(e)s

Ordre du jour

- Election du bureau
- Changement du nom de l'association
- Bilan 2024/2025
- Programmation 2025/2026
- Projets investissements
- Questions diverses

Election du bureau

- Aucun candidat pour siéger au bureau, M. Tony BROCHET reste président, M. Yoann TOUSSAINT, trésorier et Mme Marion ANGARD, secrétaire.

Modification du nom

- Le nom de l'association "Amicale des 4 Communes" est adopté à l'unanimité.

Bilan 2024/2025

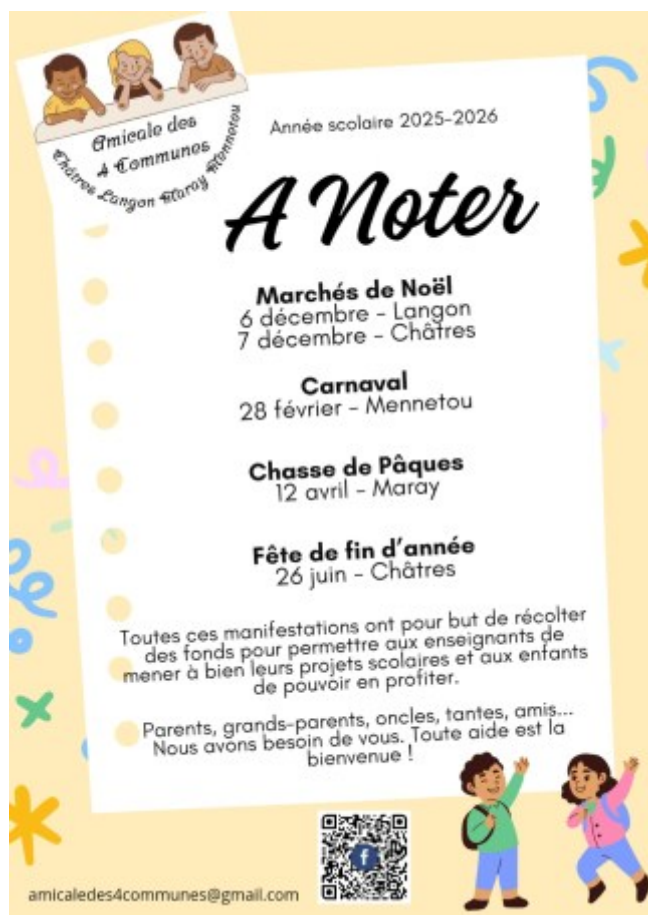
- Dépenses : 2665.90 € Recettes : 4439.26 €
- Un chèque de 2 000 € a été émis à l'intention de L'école des 4 Villages.
 - Une cotisation de 1 € est mise en place.

Projets 2025/2026

- Marchés de Noël ◦ Langon le 6 décembre
- Châtres le 7 décembre
- Carnaval à Mennetou le 28 février
- Chasse de Pâques à Maray le 12 avril
- Fête de l'école repas (boom ?) à Châtres le 26 juin

Investissements 2025/2026

- Achat de 200 Ecocups
- Grille de tombola



amicaledes4communes@gmail.com



Comité FNACA du Monestois - Année 2025-2026

Président : Michel Guesnier / Vice-Président : Guy Pigier / Secrétaire : Nadia Longépé / Trésorière : Françoise Herlin / Trésorière adjointe : Solange Loiseau / Porte Drapeau : Camille Colas

Le Comité FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie) termine l'année avec malheureusement - en fonction de notre âge - une diminution de ses effectifs (décès ou maladie).

Nous déplorons la disparition de Madame Eveline Gauthier (Langon-sur-Cher) de Monsieur Michel Brillant (Mennetou-sur-Cher) et de Monsieur Marcel Gaultier (Langon-sur-Cher).

Comme chaque année la distribution des nouvelles cartes d'adhésion s'est faite à l'automne grâce à quelques délégués communaux et des amis bénévoles.

Nos activités 2024-2025 se résument ainsi :

- 5-12 octobre 2024 : séjour à la Baule (44)
- 9 décembre 2024 : sortie au cabaret « Extravagance » en Touraine
- 15 janvier 2025 : galette des Rois à Villefranche-sur-Cher
- 19 mars 2025 : Commémoration du « Cessez-le feu » en Algérie précédée d'un repas à Maray
- 26 juin 2025 : sortie d'une journée dans l'Yonne
- 31 juillet : journée champêtre à Mennetou-sur-Cher

Nous participons à toutes les cérémonies patriotiques avec présence de notre drapeau FNACA.

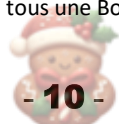
Nous participons aussi aux deux assemblées générales de Blois et au Congrès départemental à Vineuil.

Les projets 2025-2026 :

- 18 décembre : sortie cabaret « Noël avant Noël » à Dénézé-sous-Doué
- 19 mars 2026 : Commémoration du Cessez le feu en Algérie précédée d'un repas
- 11 au 16 mai : séjour de six jours en Auvergne.

Pour la journée champêtre et autres sorties, les dates et lieux sont à définir.

La FNACA est consciente de la fragilité de la paix mais souhaite à tous une Bonne Année dans un monde meilleur.



Le Président, Michel GUESNIER



LA VIA LIGERIA

Un groupe de pèlerins était de passage à Langon-sur-Cher le 21 juin dernier pour une marche d'inauguration de la Via Ligéria après une passage sur nos communes les pèlerins se sont arrêtés à Vierzon avant de reprendre la route vers Rome.

REPAS DES AINES

Comme chaque année, nos aînés ont été mis à l'honneur lors du repas offert par la commune le 12 octobre. Merci au Petit Chesnais pour le repas et à l'Association Cher Musique pour l'ambiance musicale.



SE SOUVENIR...

Le 11 novembre dernier, nous commémorons l'armistice de la Première Guerre Mondiale, avec une forte participation des habitants de notre commune, ce qui fut un réel plaisir pour tous !

L'Union Musicale de Châtres sur Cher était présente et rendait ce moment de recueillement émouvant et solennel. Mais en écrivant ces lignes, on ne peut ignorer l'actualité, la guerre s'installe en Europe et nous fait prendre conscience de la fragilité de nos démocraties... Se souvenir du sacrifice de nos soldats pour la liberté est un devoir pour tous, ne l'oublions pas... Nous vous donnons donc rendez-vous le 8 mai prochain pour célébrer la victoire de la Seconde Guerre Mondiale, aux horaires habituels.

P Verneuil



SAINTE BARBE

Le samedi 29 novembre les sapeurs pompiers du Centre de secours de Mennetou-sur-Cher on célébré la Sainte –Barbe à Langon-sur-Cher , défilé, messe, dépôt de gerbe et remise de médailles le tout clôturé par un pot de l’amitié.

MARCHÉ DE NOEL



Le samedi 6 décembre a eu lieu notre Marché de Noël, avec, en fin de journée, une retraite aux flambeaux jusqu’au stade pour admirer un joli feu d’artifice. Merci à tous les bénévoles et associations pour leur participation.

ARTISANS ET COMMERÇANTS

- **BOULANGERIE PATISSERIE DESROCHES** 2 rue du 8 mai - 02.54.96.57.90
- **RAYON DE SOLOGNE** - Restaurant, Gites Charline et Maxime Le Grand Liot 07.60.03.86.21
- **EARL LES GUILLEMAUX** - M. MASSON Vente de viande - Les vaux verts 02.54.98.14.94
- **PEINTURE SAUSSET** - M. Jeremy SAUSSET 13, rue des Chezoux - 02.54.96.51.86 / 06.50.90.08.60
- **CHARPENTE COUVERTURE NIVERT** 11 route de Romorantin - 02.54.96.60.64
- **ECURIES DES NOUES** - 360 Rue de Bois Chavant. Les tréchis 02.54.96.66.99
- **PIER' RENOV PEINTURE/ REVETEMENT ET PLOMBERIE** – M. PIERRE 38 rue du Maréchal Ferrant - 06 85 40 06 17
- **MOISAN SEBASTIEN** - Maintenance des bâtiments, électricité, plomberie, agencement 06.78.66.90.70
- **GOEMAERE Anthony** – Conseiller Immobilier Indépendant 07.67.23.24.85
- **MADOU'CE BEAUTE** – Esthéticienne - 12 Chemin du coteau - 06.58.48.92.87
- **LA TOUCHE PAYSAGE** - M. AUGER Laurent 1 Chemin de la Touche - 06.66.55.85.05
- **GOURMANDISES SUCREES SALEES** - Traiteur - M. COINDEAU, 2 rue de la Grelette - 02.54.97.46.62
- **NICOLAS PAYSAGES** 2 Rue de Préjeux – 02.54.96.01.56
- **SP CARROSSERIE** 2930 Route de Villefranche – 09.63.51.64.28
- **MON P'TIT MECANO** - M. Maxime MOISAN Mécanique automobile à domicile 07.67.41.08.59
- **LONE STAR TRACTORS** - M. LECOINTRE 1200 route des Prévots 02.54.98.38.19 / 06.16.85.37.54
- **CHARFOULAUULT Philippe** - Maçonnerie - 02.54.96.55.22 / 06.76.47.37.13
- **LE CLOS DU DANDY UDSON** - Elevage canin - 295 rue des Berthets - 06.88.62.37.26 / 06.08.84.40.49
- **ELEVAGE DU DOMAINE CHARLESIEN** -Elevage canin - 1025 impasse de Bel Air - 06.89.23.59.65
- **DJ RICO EVENEMENTIEL** - M. Quentin Eric 1490 rue de préjeux 06.66.90.70.88
- **O'TAMALOU** - Bar-Tabac-Jeux 2 route de Villefranche 02.54.94.73.78
- **GANG OF PIZZA** - Parking du canal
- **FTL**- 3285 Route de Villefranche - Les Plantes basses 02.54.96.57.54
- **ECO RENOV 41** : 385 rue de la Boulaie 06.71.82.89.80
- **BÔGATÔ** 11G route de Mennetou 07.69.91.40.31
- **VTRAITEUR** Victor ANGRAND 3285 route de Villefranche 06.43.16.35.32
- **PETITET MAÇONNERIE** - M. PETITET 9 rue du Mal Ferrant 06.12.01.03.01
- **GEP ELAGAGE** - M. DUPIN 60 rue de la Brillère- 06.65.75.00.92
- **CONSEIL BIEN-ÊTRE BEAUTÉ PARFUMERIE BIO** - REBOUT Nadège 06.51.01.87.38
- **NAILS & COZY** : 520 rue de l'escaudière 06.59.85.01.95
- **ZHOUNAIL'S** : Prothésiste Ongulaire 06.41.31.58.25

**LES ASSOCIATIONS**

- **FNACA** - M. GUESNIER Michel
- **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES** – UNRPA - Mme LIMOGES Marielle
- **LES AMIS DU LIVRE** - Mme MARCOT Solange
- **STE AMICALE DES CHASSEURS DE LANGON** - M. HOUZET Jacky
- **GPMT DES CHASSEURS DES TRECHIS** - M. MARIDET J-Paul
- **COOPERATIVE OCCE RPI** - Enseignants
- **AMICALE DES 4 COMMUNES** - M. BROCHET Tony
- **USEP** - M. Philippe Verneuil
- **COMITE DES FÊTES** - M. CHANTEREAU Hugues
- **USCCLM TENNIS** - M. BOIRE Pascal
- **LA PETANQUE BOULE LANGONNAISE** - M. CLEMENT Éric
- **FOOT SUD 41** - M. DURAND Sylvain
- **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS** M. DESCHAMPS Eric 4, Place du 11 Novembre 41320 MENNETOU/CHER
- **AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS** M. DOUCET Ludovic 4, Place du 11 Novembre 41320 MENNETOU/CHER

GITES ET CHAMBRES D'HÔTES

- **Domaine de la Gaucherie** - Mme CURNIN Aurélia 06.88.80.45.93
- **Le Petit Nocfond** - 06.85.72.37.23
- **Nocfond Lodge** - M. ROBINEAU-BOURGNEUF Jean-Philippe 06.86.33.34.99
- **L'escaudière** - Mme TEYSSIER 06.99.23.13.93
- **Rayon de Sologne** - M et MME SAINJON 07.60.03.86.21
- **La Cavée** - Mme ROUBEIX et M. ROUSSEL 09.50.23.30.30
- **Appartement de tourisme préjeux** - NIZON Marie-Josée 06.64.74.46.56
- **Le Catalpa de Nocfond** : M.KUESS 06.81.90.60.65
- **Le Gîte du Chouppisson** - Monsieur HERRISSON 06.89.69.18.01

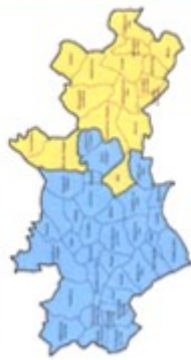
PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

2025

1 Quai Soubeyran
41130 Selles-sur-Cher
02.54.97.78.60
contact@pvc41.fr



www.pays-sud41.fr



Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est un syndicat mixte créé en 1997, composé de 49 communes et 2 intercommunalités qui comprennent un bassin de vie de 86 000 habitants.

Outil d'aménagement du territoire et du développement local, le Pays est un acteur et coordinateur du développement local du Sud Loir et Cher.

NOS MISSIONS

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est missionné pour animer plusieurs outils de contractualisation (Projet Alimentaire de Territoire, fonds européens LEADER, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale ; du Conseil en Energie Partagé...) et s'attache à porter les actions et valeurs du label Pays de France à vélo et boucles cyclables)

Pour qui ? Pour l'ensemble des acteurs locaux du Territoire ayant un projet s'intégrant dans la stratégie de projet du Pays.



LE CRST CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) a pour objectif de financer divers projets permettant le développement économique, touristique, culturel, social, agricole du territoire.

Les CRST sont construits autour de 2 grandes priorités (accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique / adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité).

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais assure l'animation / gestion et l'accompagnement des porteurs de projets pour le compte des deux intercommunalités, en lien avec les services de la Région Centre-Val de Loire.

- Pour les projets portés par :
- ✓ Nos communes et EPCI
 - ✓ Nos exploitants agricoles
 - ✓ Les bailleurs sociaux



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays, détenteur du Label depuis 2014, est en cours de renouvellement auprès du ministère de la Culture.

Ce Label qualifie les territoires qui s'engagent dans une démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine dans toute leur diversité. Sensibiliser les habitants à leurs patrimoines et à leurs cadres de vie afin qu'ils se les approprient et en deviennent pleinement acteurs

- Éveiller et développer la curiosité du jeune public pour l'architecture, le patrimoine et l'urbanisme
- Participer au développement touristique du territoire, en partenariat avec les acteurs touristiques locaux, en encourageant un tourisme de qualité
- Présenter les richesses patrimoniales du territoire au sein d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). À la fois centre d'expositions et lieu culturel, il est la vitrine et la principale référence de la Ville ou du Pays d'art et d'histoire pour le public



LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



Le projet alimentaire territorial « PAT » est un dispositif qui permet de définir collectivement les priorités pour l'alimentation sur un territoire. Sur le territoire, le PAT doit accompagner le développement des circuits courts de proximité afin de rapprocher producteurs et consommateurs, valoriser les productions locales notamment à travers le développement touristique, lutter contre la précarité alimentaire et accompagner les changements de pratiques agricoles.

En 2025, le PAT réunit les producteurs, artisans, restaurateurs, distributeurs, associations et élus, à candidaté à la labellisation du ministère de l'Agriculture pour soutenir la mise en œuvre du programme d'actions.

En 2025, exemples d'animations réalisées : ateliers auprès des producteurs locaux, pour de nouveaux projets collectifs en circuits courts de proximité, ateliers cuisine « Défi Alimentation », participation au Forum « producteurs – restaurateurs » à l'échelle du département du Loir-et-Cher, animation de la Semaine du Goût dans les écoles...»



LE PROGRAMME LEADER

Le LEADER signifie Les Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale.

Il s'agit d'un programme de financement européen destiné à accompagner des projets pilotes en milieu rural et périurbain, portés par les acteurs locaux publics et privés (collectivité, association, chambre consultative, entreprise). Il est financé par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) dans le cadre du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les projets portés par le LEADER sont pensés pour développer le territoire de la Vallée du Cher et du Romorantinais.



LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE – CHALEUR RENEUVELABLE

Le Conseil en Energie Partagé est un service qui permet d'accompagner les projets liés à la maîtrise de l'énergie et la rénovation énergétique des bâtiments publics, professionnels et associatifs. Véritable boîte à outils pour bénéficier d'un large éventail de missions de conseil, d'information, d'accompagnement.

CŒUR DE FRANCE A VELO

UN ITINERAIRE ACCESSIBLE A TOUS, PLAT ET FACILE A PARCOURIR EN FAMILLE, L'ITINERAIRE DE LA VELOROUTE CŒUR DE FRANCE A VELO LONGE LE CANAL DE BERRY ET LE CHER.

- 76,5 km d'itinéraire balisé de Chissay-en-Touraine à Châtres-sur-Cher en passant par 16 communes dont : 50,5 km en Val de Cher Controis et Monestois
- 51 km de piste en site propre non accessible aux véhicules
- 25 km de voies partagées
- 300 km de Tours à Montlignon en 2027 & 20 km dans l'Allier



Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais représente la Communauté de Communes Val de Cher Controis et la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois au comité d'itinéraire Cœur de France à vélo



<https://www.pays-sud41.fr/>

<https://www.pays-sud41.fr/>



DOSSIERS D'URBANISME :

Notre commune est rattachée à la plate-forme de dépôt de dossiers dématérialisés de SIRAP depuis 2024. Il vous est demandé de déposer les dossiers de permis de construire, de déclaration préalable ou de certificat d'urbanisme via le site :

<https://portail-usager.sirap.com/>

Les dossiers au format papier sont toujours acceptés en mairie mais **les mails sont automatiquement refusés** (cadre règlementaire).

IMPORTANT : Lorsque vos travaux sont achevés pensez à mettre à jour vos biens immobiliers sur le site impots.gouv.fr (espace particulier - gérer mes biens immobiliers).



Mise à jour du dossier "DIVAGATION" auprès de la gendarmerie.

Afin de maintenir un suivi précis et d'assurer la sécurité de tous, la gendarmerie procède à la mise à jour de leur dossier "Divagation".

Pour cela, nous invitons tous les propriétaires d'animaux de la commune à se faire connaître. Chiens / Chats, bovins, ovins, caprins, équidés, autres animaux (volailles, kangourous/wallabys, alpagas, etc.)

Merci de nous transmettre les informations suivantes, à jour, en mairie ou par mail à : langonmairie@orange.fr avec pour objet : DIVAGATION

Nom et prénom, adresse, téléphone du ou des propriétaires
Type d'animal et éventuellement numéro de puce

Adresse du ou des prés / terrains / élevages

Merci à toutes et tous pour votre collaboration

Présentez-vous en mairie avec : une pièce d'identité valide, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

QR code and social media icons (Instagram, Facebook, X, YouTube) for more information.

Environnement

Rien ne se perd, tout se transforme

Scannez le QR code pour accéder à la carte électronique des emplacements.

De la cuisine à l'abri-bac : donnons une nouvelle vie à nos déchets.

Centres d'Apport et de Valorisation (Déchetterie)
Je change d'adresse, j'informe le CORM et si je quitte la commune, je rends ma carte de déchetterie.

Le Tri, Simple et Efficace

Les déchets bien triés

Les erreurs à éviter

Noe consignés sur le tri :

Après les fêtes, pensez à déposer votre sapin en déchetterie et à trier vos emballages cadeaux pour leur offrir une seconde vie.



Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1	J	Férié	D	D	1	M	●	V	Férié	L	■
2	V	L	■	L	2	J		S	Férié	M	
3	S	M	●	M	3	V		D		M	●
4	D	M	●	M	4	S		L	■	J	
5	L	J		J	5	D		M		V	
6	M	V		V	6	L	Férié	M	●	S	
7	M	S		S	7	M	■	J		D	
8	J	D		D	8	M		V	Férié	L	■
9	V	L	■	L	9	J	●	S		M	●
10	S	M		M	10	V		D		M	●
11	D	M	●	M	11	S		L	■	J	
12	L	J		J	12	D		M	●	V	
13	M	V		V	13	L	■	M	●	S	
14	M	S		S	14	M	●	J	Férié	D	
15	J	D		D	15	M	●	V		L	■
16	V	L	■	L	16	J		S		M	
17	S	M	●	M	17	V		D		M	●
18	D	M	●	M	18	S		L	■	J	
19	L	J		J	19	D		M		V	
20	M	V		V	20	L	■	M	●	S	
21	M	S		S	21	M		J		D	
22	J	D		D	22	M	●	V		L	■
23	V	L	■	L	23	J		S		M	●
24	S	M		M	24	V		D		M	●
25	D	M	●	M	25	S		L	Férié	J	
26	L	J		J	26	D		M	■	V	
27	M	V		V	27	L	■	M	●	S	
28	M	S		S	28	M	●	J	●	D	
29	J				29	M	●	V		L	■
30	V			L	30	J		S		M	
31	S			M	31			D			

Langon-sur-Cher :

● Collecte des ordures ménagères :
● Collecte du tri sélectif :

Secteur Petit Camion* :

■ Collecte des ordures ménagères :
● Collecte du tri sélectif :

Attention :

Les Marnières, Bourdaloue, le Marais, la Brillère, Nocfond, les Lasnières et la rue des Vermells, sont collectés avec le secteur **Petit-Camion de Mennetou-sur-Cher**.

Rappels

- Sortez votre poubelle la veille au soir.
- En période de travaux, déposez votre poubelle en dehors de la zone de travaux.



*Liste des routes, impasses et lieux-dits collecte Petit-Camion : Routes : des Prévôts début de l'intersection D6, de Selles-St-Denis ; Impasses : des Lardières, des Sables ; Lieux-dits : le Petit-Liot, le Grand-Liot, le Bois aux Frères, la Fleusière, la Gaucherie, les Vaux Verts, Château Gaillard, la Boulaie.